



CENTRE DE FORMALITÉS  
DES ENTREPRISES

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL DE MARNE  
27 AVENUE RASPAIL – 94107 SAINT MAUR DES FOSSES CEDEX  
☎ : 01.49.76.50.00-FAX : 01.55.97.41.82

## RADIATION AU REPERTOIRE DES METIERS SUITE EXTENSION DE L'EFFECTIF SALARIE – PERSONNE MORALE

### LISTE DE PIECES A FOURNIR

- un pouvoir + 1 copie : si le dossier est déposé par un mandataire ou une personne autre que le chef d'entreprise
- éventuellement : copie recto verso de la carte nationale d'identité ou passeport, carte de séjour ou carte de résident
- éventuellement : copie de l'extrait K bis
- copie de la déclaration DADS (attestation annuelle de déclaration des salaires auprès de l'Urssaf)
- carte d'identification d'entreprise en original
- le formulaire M 2 à compléter**

### FRAIS DE DOSSIER

#### POUR LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

- 66 euros à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (règlement en chèque ou mandat)

**IMPORTANT** : en cas de problème, de demande d'informations complémentaires merci de contacter le Centre de Formalités des Entreprises.